EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 MARS 2017

Convoqué le vendredi 10 mars 2017

COMMUNE DE GARDANNE

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Lepoittevin

OBJET : TRANSFORMATION D'UN POSTE D'ATTACHE PRINCIPAL EN POSTE DE REDACTEUR

MEI Roger
PRIMO Yveline
LA PIANA Jean-Marc
PONA Valérie
BASTIDE Bernard
NERINI Nathalie
MENFI Joseph (dit Jeannot)
ARNAL Jocelyne
PORCEDO Guy
MASINI Jocelyne ..... Procuration
PONTET Anthony
LAFORGIA Christine ..... Procuration
JORDA Claude
GUIDINI-SOUCHE Johanne
PARDO Bernard ..... Procuration
KADRI Zahia
PARLANI René ..... Absent
BARBE Françoise ..... Procuration
TOUAT Didier
SEMENZIN Véronique ..... Procuration
BRONDINO Maurice
GAMECHE Samia
VIRZI Antoine
BUSCA-VOLLAIRE Céline ..... Procuration
BAGNIS Alain
MUSSO Alice
SBODIO Claude
GARELLA Jean-Brice
MARTINEZ Karine
RIGAUD Hervé
BIGGI-CONTI Marlène ..... Procuration
AMIC Bruno
APOTHELOZ Brigitte
BALDO Antonio ..... Procuration
LEPOITTEVIN Clément

Nombre total de conseillers	:	35
Présents à la séance	:	26
Nombre de pouvoirs	:	08
Absent à la séance	:	01

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Que notre collectivité va procéder prochainement au recrutement d'un instructeur des droits du sol au grade de rédacteur.

Afin de permettre le recrutement de cet agent le plus rapidement possible et compte tenu qu'aucun poste de rédacteur n'est vacant sur le tableau des effectifs du personnel communal, je vous propose la création d'un poste de rédacteur.

En conséquence, Monsieur le Maire propose la transformation d'un poste d'attaché principal en poste de rédacteur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **à l'unanimité**, l'adopte et le convertit en délibération,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : De transformer un poste d'attaché principal en poste de rédacteur.

ARTICLE 2 : Que la dépense correspondante a été prévue au budget de l'exercice 2017.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI
SIGNE

MAIRIE DE GARDANNE (Bouches-du-Rhône)

TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : 22 MARS 2017

AFFICHÉE LE : 22 MARS 2017

ACCUSÉ RÉCEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : 22 MARS 2017